

José, 16 ans, est atteint de dyslexie, dysorthographe, dysphasie et de dyspraxie. Le lycéen témoigne.

« Je rencontre surtout des difficultés en Français »

*« J'ai été diagnostiqué en CM2, au moment où je devais choisir une orientation pour le collège. Cette nouvelle a été un choc pour mes parents qui ont pu mieux comprendre toutes mes difficultés. Ils se sont lancés dans les démarches pour chercher ce que j'avais. **Dans le bilan du centre du langage, il était mentionné sur un papier blanc, « trouble du langage et du comportement ».** L'orthophoniste qui me suivait depuis mes 5 ans nous à alors « traduit » ces propos. Mais comment savoir que ces termes signifiaient que j'étais atteint de « Dys » ? En cours, je rencontre surtout des difficultés en Français, je suis obligé de redoubler d'effort pour réduire mes fautes ainsi que pour la compréhension de texte écrit et la conversation orale. »*

Les troubles « dys », appelés troubles spécifiques cognitifs, toucheraient 6 à 8 % de la population française. Les chiffres varient en fonction des études, selon le niveau de sévérité à partir duquel le trouble est pris en compte ou en fonction de sa nature.

Ces dysfonctionnements apparaissent généralement à l'enfance. Un lien avec la parenté est parfois établi (l'enfant d'un parent « dys » serait plus susceptible de grandir avec un « dys »). Ces troubles perturbent les enfants au quotidien durant leur apprentissage et constituent une gêne à l'âge adulte. Il est possible d'atténuer les « dys » mais ils resteront quelque peu présents.

Six catégories de « dys » sont répertoriées

- dyslexie et dysorthographe : trouble de l'écriture
- dysphasie : trouble lié a l'expression orale
- dyspraxie : trouble lié développement moteur ou visio-spatial



-troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité

-amnésie : trouble lié à la mémoire

-dyscalculie : trouble lié au calcul/chiffres

Les personnes atteintes de ses troubles rencontrent ainsi des difficultés dans certains domaines, mais elles peuvent présenter de grandes aptitudes dans d'autres (ex : un dysorthographe qui fait énormément de fautes d'orthographe peut afficher des facilités en mathématiques).

Les « Dys » sont mieux accompagnés

Heureusement, les Dys sont désormais mieux compris et acceptés du grand public.

Les enfants comme les adultes peuvent bénéficier d'aides tels que l'accompagnement d'une orthophoniste et d'autres professionnels de santé, d'adaptations des épreuves (des personnes peuvent lire les énoncés ou écrire à la place de l'élève souffrant de dyspraxie). Chaque aménagement et accompagnement sont adaptés en fonction de la sévérité du trouble.

Informations complémentaires sur le site internet de la [Fédération Française des Dys](#).

Texte et photos : Justine BOURSIER.

LES TROUBLES DYS C'est quoi?

DYS en Grec = Difficile

- Troubles DYS
- Troubles cognitifs spécifiques
- Troubles des apprentissages
- Répercussions sur l'apprentissage scolaire



dyscalculie
Troubles du calcul
=> difficultés à compter

dyspraxie
Troubles du geste
=> difficultés à dessiner, lacer ses chaussures, etc

dyslexie
Troubles du langage écrit
=> difficultés à lire

dysphasie
Troubles du langage oral
=> difficultés à parler

dysorthographe
Troubles de l'orthographe
=> difficultés pour orthographier

dysgraphie
Troubles de l'écriture
=> difficultés de l'écriture

| | | |
|---|---|---|
| Repérage de troubles => évaluation auprès d'un médecin => diagnostic => projet d'accompagnement | Prise en charge Orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, orthoptiste, psychologue. | Quelques chiffres Entre 6 à 8% de personnes sont atteintes de troubles dys. Environ 1 enfant sur 10. |
|---|---|---|

Journée nationale des DYS le 10 octobre 2014

Partager :

- Cliquez pour partager sur Twitter(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- Cliquez pour partager sur Facebook(ouvre dans une nouvelle fenêtre)



- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)